

9.

INSCRIPTION GRECQUE

TROUVÉE

A MEMPHIS

PAR

M. E. MILLER

Extrait de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*

PARIS

AUX BUREAUX DE LA *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*

LIBRAIRIE ACADEMIQUE — DIDIER et C^e

QUAI DES AUGUSTINS, 35

—
1870

Bibliothèque Maison de l'Orient



170072

INSCRIPTION GRECQUE

TROUVÉE A MEMPHIS

« Je n'ai jamais fait de fouilles, disait M. Mariette (1) en 1868, dans le but de chercher des monuments grecs et romains. De là le petit nombre d'objets de cette catégorie qu'offre à l'étude la collection du musée.

« Il en est de même des monuments d'origine chrétienne. On remarquera cependant les beaux candélabres d'église trouvés au Fayoum, et une suite précieuse de papyrus coptes.

« Cette section du musée pourra d'ailleurs être augmentée, surtout au point de vue de l'épigraphie grecque. Je n'ignore pas non plus les services que quelques papyrus écrits en cette dernière langue pourraient rendre à la littérature ancienne, c'est-à-dire que notre attention est éveillée sur ce point. »

Je suis la preuve toute récente que ce n'était point là une vaine promesse. Pendant le trop court séjour que j'ai fait au Caire, avant d'entreprendre le voyage de la Haute-Égypte, le savant conservateur du musée de Boulaq a eu la bonté de me communiquer et de mettre à ma disposition une stèle en marbre contenant une longue inscription grecque, stèle qui avait été trouvée dans les fouilles de Memphis. M. Daninos, attaché d'abord au Louvre, et aujourd'hui placé sous les ordres de M. Mariette, a eu la complaisance de faire pour moi un estampage de ce monument précieux, ce qui m'a permis de l'étudier avec la plus sérieuse attention.

Cet estampage ayant été fait de manière à donner l'ensemble du monument, M. Daninos s'est cru dans l'obligation de coller ensemble

(1) Page 55 de la *Notice des principaux monuments exposés dans les galeries provisoires du Musée d'antiquités égyptiennes de Boulaq*; Alexandrie, in-8.

plusieurs feuilles de papier. Mais ce papier étant assez épais, il est arrivé que la partie doublée est mal venue et est à peine visible. Heureusement que le relief de l'envers permet de remédier à cet inconvénient. C'est là un des grands avantages de l'estampage. Avec ce système, on a à la fois et l'inscription telle qu'elle apparaît sur le monument, et l'envers, quelquefois d'une manière plus nette, grâce au creux des lettres qui se dessinent en relief.

Un mot d'abord sur l'état matériel de cette stèle. Les quatre côtés sont mutilés, à l'exception de l'arête de gauche, dont une partie subsiste encore vers le milieu. De sorte qu'il semblerait impossible de dire quelle était, dans l'origine, la dimension de ce marbre, qui mesure aujourd'hui 0^m,63 dans tous les sens, mais d'une manière irrégulière.

Il nous donne la liste d'un certain nombre de souscripteurs pour la construction d'un monument sacré, très-probablement d'un temple, liste qui forme quatre colonnes. Les noms des fondateurs sont accompagnés des noms de leurs pères, comme dans beaucoup de listes du même genre. De la première colonne, les dix-huit premiers noms ont disparu ; il ne reste plus que ceux des pères, dont plusieurs même sont incomplets. Le commencement de la troisième colonne et la quatrième presque tout entière n'existent plus. Vers le milieu de cette dernière, les premières lettres de quelques noms seulement. Les lignes ne sont pas espacées également : celles de la troisième et de la quatrième colonne sont plus serrées, probablement parce que le lapicide, en arrivant à la fin de la liste, s'est trouvé gêné par le nombre des noms qu'il fallait inscrire sur la stèle.

Cette liste générale était précédée d'un préambule dont il ne reste plus que quatre lignes incomplètes, les trois premières en caractères plus grands que ceux du corps de l'inscription. Ces derniers rappellent à peu près la dimension des lettres gravées sur le monument de Rosette, et sur celui qui a été retrouvé à Tanis.

Cette inscription, d'après la forme des caractères, me paraît remonter au second siècle avant notre ère, et, pour être plus précis, à la dernière moitié de ce siècle. Si les recueils d'épigraphie donnaient, ou plutôt pouvaient donner les fac-simile des inscriptions, on aurait sous les yeux un moyen de contrôle perpétuel, contrôle qui devient très-difficile quand on en est réduit aux souvenirs d'une plus ou moins longue pratique des monuments.

Quoi qu'il en soit, notons les principaux signes paléographiques que l'on remarque dans notre inscription, et qui peuvent aider à en déterminer l'âge.

Les Γ sont de belle forme; ils ont le jambage de droite plus court que celui de gauche. A côté, on trouve des Α à barre brisée, très-usités à l'époque ptolémaïque, comme le prouvent les estampages rapportés de Chypre par M. le comte de Vogué, mais que ne nous montrent pas les monnaies, même celles des derniers rois. Mon ami M. de Longpérier compare cet Α avec l'Α des rois de Syrie de la fin du second siècle, comme Antiochus VII, Grypus (123 à 97), et autres. Ce qui l'y porte, c'est la présence du grand Σ, qui appartient à la même époque, et celle d'un Ο de grande dimension qui est encore du même temps. Les monnaies des Lagides et des Séleucides ont conservé le petit ο, comme dans l'inscription de Rosette, ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ, ΑΝΤΙΟΧΟΥ, très-longtemps jusqu'aux relations avec les Romains. De même, Nicomède II (149-93) a un Ο assez grand.

L'iotas est adscrit. Le Θ est un cercle avec un point au milieu. Les deux jambes du Ν sont un peu inégales. Le Ξ, deux petites barres horizontales jointes par une ligne verticale, ne nous apprend rien, parce qu'il se conserve très-longtemps. Le Φ à longue haste apparaît dès la seconde moitié du III^e siècle. Les Ω sont hauts et non pas longs, comme sous les premiers règnes.

En résumé, et en regardant les lignes en gros caractères où l'artiste a plus clairement exprimé la manière de son temps, on éprouve l'impression que pourrait causer une inscription gravée entre 150 et 100, comme je le disais plus haut.

La voici en majuscules et en caractères courants, avec les restitutions que je crois pouvoir proposer.

ΠΟΔΙΟ
 ΔΜΗΚΟΝΤΑ
 ΟΛΛΩΝΟΣΚΑΙΔΙΟΣΚΑ
 ΕΔΟΞΕΤΩΙΚΟΙΝΩΙΤΩΝΚΤΙΣΤΩΝΙ

Colonne 1.

ΕΔΝΙΟΣ
 ΛΛΟΦΑΝΟΥ
 ΕΤΟΥ
 ΑΔΑΡΟΥ
 ΝΑΤΑΝΟΥ
 ΘΟΛΑΟΥ

Colonne 2.

ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝ
 ΑΡΙΣΤΟΜΕΝΗΣ ΔΗΜΗΤΡΙ
 ΦΙΛΩΝ ΦΙΛΩΝΟΣ
 ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ ΝΙΚΙΟΥ
 ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΣ ΚΟΙΡΑΜΟΥ
 ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΑΝΔΡΟΝΙΚΟΥ

ΗΜΗΤΡΙΟΥ	ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ
ΛΛΟΦΑΝΟΥ	ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΣ ΦΙΛΙΠΠΟΥ
ΙΣΤΕΟΥ	ΗΦΑΙΣΤΙΩΝ ΑΡΧΙΔΑΜΟΥ
Σ ΑΥΦΗΛΟΥ	ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΑΠΟΛΛΟΦΑΝΟΥ
Σ ΡΑΓΕΤΟΥ	ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣ ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ
ΔΗΛΟΥ	ΑΜΜΩΝΙΟΣ ΝΙΚΙΟΥ
ΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ	
Σ ΑΔΔΗΛΟΥ	ΚΛΕΟΒΟΥΛΟΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ
ΟΣ ΝΕΣΡΑΙΟΥ	ΕΙΡΗΝΑΙΟΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ	
ΧΟΣ ΑΨΑΛΑΜΟΥ	ΜΑΣΥΛΛΟΣ ΚΟΣΜΑΛΑΧΟΥ
ΤΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ	ΙΠΠΑΛΟΣ ΑΕΤΟΥ
ΟΛΛΩΝΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ	ΔΙΟΔΟΤΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ
ΙΜΗΤΡΙΟΣ ΗΡΑΚΛΕΙΔΟΥ	ΓΑΙΟΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ
ΚΟΛΑΟΣ ΚΟΣΑΔΑΡΟΥ	ΑΜΜΩΝΙΟΣ ΝΙΚΟΛΑΟΥ
ΑΝΤΙΠΑΤΡΟΣ ΚΟΣΑΔΑΡΟΥ	ΑΜΜΩΝΙΟΣ ΑΝΤΙΠΑΤΡΟΥ
ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ ΣΩΣΑΝΔΡΟΥ	ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ
ΙΗΝΩΝ ΑΥΔΗΛΟΥ	ΙΗΝΩΝ ΙΗΝΩΝΟΣ
ΙΑΡΔΑΙΟΣ ΑΣΑΔΟΥ	ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΣ ΙΑΡΔΑΙΟΥ
ΓΛΑΥΚΙΑΣ ΑΥΔΗΛΟΥ	ΑΝΤΙΠΑΤΡΟΣ ΓΛΑΥΚΙΟΥ
ΚΟΣΑΔΑΡΟΣ ΦΑΣΑΒΑΛΟΥ	ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΚΟΣΑΔΑΡΟΥ
ΠΕΙΘΟΛΑΟΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ	ΑΠΙΩΝ ΠΕΙΘΟΛΑΟΥ
ΝΙΚΟΛΑΟΣ ΑΠΟ ΦΑΝΟΥ	ΑΡΙΣΤΟΜΕΝΗΣ ΝΙΚΟΛΑΟΥ
ΛΥΣΙΜΑΧΟΣ ΑΥΦΗΛΟΥ	ΝΙΚΙΑΣ ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ ΚΟΣΑΔΑΡΟΥ	ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ
ΑΣΤΡΑΓΑΛΟΣ ΑΛΙΟΥ	ΣΑΡΑΠΙΩΝ ΑΣΤΡΑΓΑΛΟΥ
ΑΡΙΣΤΩΝ ΕΛΜΑΛΑΧΟΥ	ΜΕΛΑΣ ΑΡΙΣΤΩΝΟΣ
ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΚΟΣΝΑΤΑΝΟΥ	ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΣ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ
ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΣ ΚΟΣΒΑΝΟΥ	ΕΥΚΛΗΣ ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΥ
ΙΕΓΟΥΘΟΣ ΑΒΑΣΜΑΣΙΑΜΟΥ	ΑΡΙΣΤΙΠΠΟΣ ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΥ
ΣΤΡΑΤΩΝ ΑΥΔΗΛΟΥ	ΣΩΤΗΡ ΙΕΓΟΥΘΟΥ
	ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΣ ΣΤΡΑΤΩΝΟΣ

ΥΣΙΜΑΧΟΣ	ΙΑΡΔΑΙΟΥ	ΖΩΙΛΟΣ	ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ
ΔΩΡΟΣ	ΚΟ	ΧΟΥ	ΠΡΩ
		ΝΑΡΟΥ	ΧΟΣ
			ΙΗΝΟΔΩΡΟΥ
			ΑΠΟΛΛΟΦΑΝΗΣ
			ΑΠΟΛΛΟΦΑΝΟΥ
			ΔΙΦΙΛΟΥ

.....
 ΙΕ

Colonne 3.

Colonne 4.

ΑΜ

ΑΛΕΞ

ΑΡΤΕΜ

ΑΣΚΛΗΠΙΑ

ΔΙΟΓΕΝΗΣ

ΑΓΑΘΩΝ ΑΥ

ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ

ΙΗΝΩΝ ΑΡΙΣΤ

ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ ΑΛ

ΑΘΗΝΙΩΝ ΑΠΟΛ

ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΣ ΑΡΙ

ΑΡΙΣΤΟΜΕΝΗΣ ΑΠΟΛΛΩ

ΦΙΛΟΙΣΕΝΟΣ ΙΕΡΩΝΥΜΟΥ

ΑΝΤΙΦΩΝ ΑΝΤΙΦΩΝΤΟΣ

ΑΡΙΣΤΟΝΙΚΟΣ ΧΑΛΑΦΑΝΟΥ

ΝΙΚΟΣΤΡΑΤΟΣ ΝΙΚΙΟΥ

ΔΙΟΔΟΤΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ

ΔΙΟΔΟΤΟΣ ΚΟΣΜΑΛΑΧΟΥ

ΙΗΝΩΝ ΑΣΑΔΟΥ

ΛΥΣΙΜΑΧΟΣ ΔΙΟΣΚΟΥΡΙΔΟΥ

ΡΑΒΒΗΛΟΣ ΑΣΑΔΟΥ

ΝΙΚΟΜΑΧΟΣ ΝΙΚΟΜΑΧΟΥ

ΑΠΟ

ΠΤΟ

ΑΡΤΕ

ΙΗΝΩΝ

ΑΠΟΛΛΟΦ

ΜΑΡΣΥΑΣ

ΑΝΤΙΟΧΟΣ

ΤΛΗΠΟΛΕΜΟΣ ΑΝΔΡΟΝΙΚΟΥ
ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ
ΝΙΚΟΛΑΟΣ ΑΝΤΙΠΑΤΡΟΥ

ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ

ΣΚΟΠΑΣ Α Λ ΩΡΟΥ

ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ ΘΕΟΔΩΡΟΥ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ

ΘΩΡΑΞ ΙΗΝΟΔΩΡΟΥ
ΗΡΑΚΛΕΙΔΗΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ ΚΟΣΓΗΡΟΥ
ΚΟΣΜΑΛΛΑΧΟΣ ΩΣ

ΙΜΟΣ ΑΠΟΛΛΟΔ

ΑΠΟΛΛΟΦΑΝΗ
ΦΙΑ

ΑΠΟΛΛΟΔΩ
ΒΟΡΑΚΟΣ
ΧΑΛΑΦΑΘΟ
ΕΥΚΛΕΙΔΗΣ
ΛΥΣΙΑΣ ΜΑ
ΑΡΧΕΛΑΟΣ Α
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ ΑΠ
ΔΙΟΓΕΝΗΣ
ΘΩΡΑΞ
ΒΙΩΝ
ΔΗΜ
ΡΑ

[Υπὲρ βασιλείως
...ἐπὶ..... ὑ]ποδιο[ικητοῦ, οἱ ἀπὸ τῆς μητροπόλεως καὶ τοῦ]
[νομοῦ διακόσιοι καὶ ἑβδ]ομήκοντα ὧ[ν τὰ ὀνόματα ὑπόκειται, ἕκτι-]
[σαν τὸν ναὸν Ἡφαίστου Ἄπ]όλλωνος καὶ Διὸς κα[ὶ τῶν συνάων θεῶν.]
Ἐδοξε τῷ κοινῷ τῶν κτιστῶν ἐ[ν τῷ ναῷ στήσαι τὴν στήλην.]

1^{re} colonne.

2^e colonne.

[Ἄπολλώνιος Ψ]έδνιος
[Δημήτριος Ἄπο]λλοφάνου
[Φίλων Ἄ]έτου
[Νικίας Κοσ]αδάρου

Ἄπολλώνιος Ἄπολλων[ίου]
Ἀριστομένης Δημητρίου
Φίλων Φίλωνος
Δημήτριος Νικίου

[Κοίραμος Κοσ]νατανοῦ	Ἄπολλόδωρος Κοιράμου
[Ἄνδρόνικος Πει]θολάου ¹	Ἄπολλώνιος Ἄνδρόνικου
[Ἄλέξανδρος Δ]ημητρίου	Δημήτριος Ἄλεξάνδρου
[Φίλιππος Ἄπο]λλοφάνου	Πτολεμαῖος Φιλίππου
[Ἀρχίδαμος] Ἰστέου	Ἡφαιστίων Ἀρχιδάμου
[Ἀπολλοφάνης Αὐφηλοῦ	Ἄπολλώνιος Ἀπολλοφάνου
[Ἀρτεμίδωρος] Ῥαγέτου	Ἀρτεμίδωρος Ἀρτεμιδώρου
[Νικίας Αὐ]δηλοῦ	Ἀμμώνιος Νικίου
..... ος Ἄπολλωνίου	
[Δημήτριος] Ἀδδηλοῦ	Κλεόβουλος Δημητρίου
[Ἄλέξανδρος] Νεσραίου	Εἰρηναῖος Ἄλεξάνδρου
..... Ἄλεξάνδρου	
[Κοσμαλα]χὸς Ἀψαλαμοῦ	Μάσυλλος Κοσμαλαχοῦ
[Ἄε]τος Ἄπολλωνίου	Ἴππαλος Ἀέτου
[Ἄπ]ολλώνιος Ἄπολλωνίου	Διόδωτος Ἀπολλωνίου
[Δ]ημήτριος Ἡρακλείδου	Γάιος Δημητρίου
[Νι]κόλαος Κοσαδάρου	Ἀμμώνιος Νικολάου
Ἀντίπατρος Κοσαδάρου	Ἀμμώνιος Ἀντιπάτρου
Δημήτριος Σωσάνδρου	Ἄπολλώνιος Δημητρίου
Ζήνων Αὐδηλοῦ	Ζήνων Ζήνωνος
Ζαρδαῖος Ἀσάδου	Πτολεμαῖος Ζαρδαίου
Γλαυκίας Αὐδηλοῦ	Ἀντίπατρος Γλαυκίου
Κοσάδαρος Φασαβαλοῦ	Ἄπολλώνιος Κοσαδάρου
Πειθόλαος Ἄλεξάνδρου	Ἄπιων Πειθολάου
Νικόλαος Ἀπο[λλο]φάνου	Ἀριστομένης Νικολάου
Λυσίμαχος Αὐφηλοῦ	Νικίας Λυσιμάχου
Ἄλέξανδρος Κοσαδάρου	Δημήτριος Δημητρίου
Ἀστράγαλος Ἀλίου	Σαραπίων Ἀστραγάλου
Ἀρίστων Ἐλμαλαχοῦ	Μέλας Ἀρίστωνος
Διονύσιος Κο[σ]νατανοῦ	Ἄπολλόδωρος Διονυσίου
Ἄπολλόδωρος Κοσθανοῦ	Εὐκλῆς Ἀπολλοδώρου
	Ἀρίστιππος Ἀπολλοδώρου

(1) Je lis Πειθολάου et non Πυθολάου, parce que la première forme se retrouve deux fois un peu plus bas.

Ἰέγουθος Ἀβασμασιαμοῦ	Σωτήρ Ἰεγούθου
Στράτων Αὐδηλοῦ	Ἀπολλόδωρος Στράτωνος
[Λ]υσίμαχος Ζαρδαίου	Ζώϊλος Λυσιμάχου
[Ζηνο]δωρος Κο[σμαλα]χοῦ	Πρώ[ταρ]χος Ζηνοδώρου
[Ἀπολλοφάνης. νάρου	Ἀπολλοφάνης Ἀπολλοφάνου
[Δίφιλος Διφίλου

	Ἰε[ρώνυμος.

3^e colonne.4^e colonne.

(Les sept premières lignes manquent.) (Manquent le commencement et la fin.)

Ἀμ[μώνιος
Ἀλέξ[ανδρος

Ἀρτεμ[ίδωρος¹

Ἀσκληπιά[δης

Διογένης

Ἀγάθων Αὐ.

Ἀλέξανδρος

Ζήνων Ἀρίστ[ωνος]

Ἀλέξανδρος Ἀλ[εξάνδρου]

Ἀθηνίων Ἀπολ.

Πτολεμαῖος Ἀρι

Ἀριστομένης Ἀπολλο[φάνου]

Φιλόξενος Ἰερωνύμου

Ἀντιφῶν Ἀντιφῶντος

Ἀριστόνικος Χαλαφάνου

Νικόστρατος Νικίου

Ἄπο.

Διόδοτος Ἀπολλωνίου

Πτο.

(1) ¹as de lacune avant ce nom. Les blancs indiquent des espaces vides.

Διόδωτος Κοσμαλαχοῦ	Ἄρτε[μίδωρος
Ζήνων Ἀσάδου	Ζήνων
Λυσίμαχος Διοσκουρίδου	Ἀπολλοφ[άνης
Ῥάββηλὸς Ἀσάδου	Μαρσύας
Νικόμαχος Νικομάχου	Ἄντιόχος
Τληπόλεμος Ἀνδρονίκου	
Δημήτριος Ἀπολλωνίου	Ἀπολλόδω[ρος . . .
Νικόλαος Ἀντιπάτρου	Βόρακος
	Χαλάφαθο[ς].
	Εὐκλείδης
Δημήτριος Δημητρίου	Λυσίας Μα[σύλλου] ⁴
Σκοπᾶς Ἀ[πο]λ[λοδ]ώρου	Ἀρχέλαος Λ.
Ἄλέξανδρος Θεοδώρου	Ἄλέξανδρος Ἀπ.
Ἄλέξανδρος Δημητρίου	Διογένης
	Θώραξ
Θώραξ Ζηνοδώρου	Βίων
Ἡρακλείδης Ἀπολλωνίου	Δη[μήτριος] ²
Ἄλέξανδρος Κοσγηροῦ	Ῥα
Κοσμαλαχὸςως	
.ιμος Ἀπολλοδ[ώρου]	
Ἀπολλοφάνη[ς	
Φίλ[ων] ³	

En dehors des éléments paléographiques, cherchons si l'inscription elle-même ne nous fournirait pas des renseignements au moyen desquels nous pourrions en préciser la date d'une manière plus probable, sinon plus certaine.

Parmi les noms qui figurent dans cette inscription, on remarque d'abord ΣΑΡΑΠΗΩΝ ΑΣΤΡΑΓΑΛΟΥ (Sarapion, fils d'Astragalus). Ce nom, Sarapion, ne s'est pas montré jusqu'ici avant le règne de Phi-

(1) Qui se trouve comme souscripteur à la seconde colonne. On pourrait lire aussi Μάκρωνος, qui était connu en Égypte. Voy. le *Corpus*, n° 4955.

(2) Ou Δημοφῶν, usité en Égypte. Voy. le *Corpus*, n° 4893.

(3) Ou Φίλιππος.

lométor. C'est à ce règne qu'appartiennent les personnages appelés ainsi, qui sont mentionnés dans les papyrus grecs. Renseignement, du reste, qui ne modifie en rien la date que nous avons fixée plus haut d'après la forme des caractères épigraphiques, c'est-à-dire de 150 à 400 avant Jésus-Christ.

Tous les noms propres, au nombre d'environ deux cents, sont grecs, à l'exception de quelques-uns, qui sont sémitiques. Un seul est romain, c'est le nom ΓΑΙΟΣ. Ce ΓΑΙΟΣ est fils d'un Grec, ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. On sait qu'on fait venir ce nom de γάϊω, *glorior*, ou de γάϊος, *terrestris*; c'est-à-dire qu'on lui donne une origine grecque. Peut-être s'agit-il là d'un Grec et non d'un Romain. Quoi qu'il en soit, le nom ΓΑΙΟΣ est ancien. On le rencontre dans une inscription de Delphes (1) pouvant remonter à une date qui n'est pas éloignée de l'an 190 avant notre ère. On y lit qu'un personnage nommé Caius Mannéius, et ses deux fils, Lucius et Cnéius, y reçoivent le droit de proxénie :

1. Δεῖφοι ἔδωκαν Γαίῳ Μαννητίῳ καὶ
Λευκίῳ καὶ [Κ]νητίῳ τοῖς Γαίου Μαννητίου
2. υἱοῖς προξενίαν κτλ.

On trouve encore (2) un Γάϊος, également fils d'un Grec, dans une inscription de Smyrne d'une époque plus récente : c'est Caius, fils d'Attale, Γάϊος Ἀττάλου.

Mais, de ce qu'au second siècle avant notre ère un nom romain se rencontre sur un monument égyptien, il n'y a pas là de quoi être surpris. On sait que des relations directes entre le gouvernement d'Alexandrie et celui de Rome ont commencé de très-bonne heure.

En effet, en 273, après la défaite de Pyrrhus, nous voyons cette dernière conclure une alliance avec Ptolémée Philadelphie. Depuis lors, ces relations se sont suivies et multipliées dans diverses circonstances, jusqu'au moment où l'Égypte est devenue province romaine.

Mon confrère, M. Léon Renier, partage mon avis. Il ne s'étonne

(1) Cette inscription, gravée sur la portion du mur méridional explorée par MM. Conze et Michaelis, a été publiée par eux dans le t. XXXIII des *Annali dell' Istituto di corrispondenza archeologica*. Je dois cette indication et la suivante à l'obligeance de M. Wescher.

(2) N° 3288 du *Corpus*. Dans Letronne, *Inscr.*, t. II, p. 197, ΑΛΕΞ... ΓΑΙΟΥ... qu'il supplée ainsi : Ἀλέξανδρος Γαίου. Au lieu de Γαίου, les éditions du *Corpus* lisent Ἀθηναίου.

pas non plus de la présence du nom ΓΑΙΟΣ dans l'inscription de Memphis. Voici ce qu'il m'écrivit à ce sujet :

« *Gaius* est un des prénoms romains les plus anciens ; il était usité à Rome avant que la lettre G fût admise dans l'alphabet latin : c'est pourquoi, dans le système des abréviations, qui date d'une époque très-reculée (on les trouve en effet sur les monuments les plus anciens que l'on connaisse), il est toujours représenté par un C. On lit en effet chez Diomède, *Art. Grammat.*, lib. II, p. 447 (p. 423 de l'éd. de Keil) :

« G nova est consonans, in cuius locum C solebat adponi, sicut hodieque, cum *Gaium* notamus *Caesarem*, scribimus C, *Caesarem*. »

« Cf. Quintil. lib. I, c. VII, § 28 : « Gaius C littera notatur. »

« Sur les monuments, ce prénom, lorsqu'il n'est pas abrégé, est toujours écrit par G. Ainsi on lit dans les *Cenotaphia Pisana*, Orelli, n° 643 (de l'an 3 de notre ère) :

EQUESTRES · INAVRATAE · GAI · ET · LVCI · CAESARUM
STATVAE · PONANTVR

« Dans une inscription que j'ai copiée à Lambæsa (Inscript. de l'Algérie, n° 727) :

GAIAE · IVLIAE
C · IVLI · CELERIS
FILIAE, etc.

C'est-à-dire : *Gaiae Iuliae, Gaii Iulii Celeris filiae*.

« Dans une inscription trouvée à Dijon en 1866, et qui est de l'an 267 de notre ère :

GAIO · ESVVIO
TETRICO · PIO
FELICI, etc.

« Enfin, toujours en grec ce nom se traduit par ΓΑΙΟΣ, et il est représenté par un Γ lorsqu'on l'abrège. L'abréviation K est pour Κόιντος, *Quintus*, dont l'abréviation latine est Q.

« L'orthographe *Caius*, par un C, est donc fautive ; elle ne s'est introduite qu'au moyen âge, et l'on a tort de l'employer dans les éditions des ouvrages de l'époque classique de la langue latine.

« De tout cela il résulte, suivant moi, qu'il ne faut pas s'étonner de

rencontrer en Égypte, au 11^e siècle avant Jésus-Christ, un homme portant le nom romain de *Gaius*. Cet homme, il est vrai, est fils d'un Grec; mais celui-ci pouvait être un affranchi ou le fils d'un affranchi. »

Si la présence d'un nom romain sur le monument épigraphique de Memphis ne nous apprend rien de certain sur l'âge de ce monument, je citerai un renseignement historique qui pourrait peut-être nous aider à en fixer la date d'une manière plus précise.

En racontant la guerre de Mithridate contre Rome, Justin (1) s'exprime ainsi :

« Pendant Ptolémée, roi d'Égypte, étant mort, des députés vont offrir à un autre Ptolémée (Évergète II), qui régnait à Cyrène, la couronne d'Égypte et la main de la reine Cléopâtre, sa sœur : toute la joie qu'il en ressentit fut de se voir porté sur un trône où le fils de son frère était appelé par Cléopâtre, sa mère, et par la faveur des grands; mais, ne respirant que vengeance, à peine entré dans Alexandrie, il fit massacrer les partisans du jeune prince. Le jour même des noces, dans l'appareil des festins et des solennités religieuses, il égorga cet enfant entre les bras d'une mère qu'il épousait, et entra dans le lit de sa sœur, encore dégoutant du meurtre de son fils. Non moins cruel envers le peuple qui l'avait choisi pour maître, il l'abandonne au glaive des soldats étrangers, et fait couler des flots de sang. Enfin il répudie sa sœur, dont il viole et épouse la fille. Epouvanté de ces crimes, le peuple se disperse et s'exile pour éviter la mort. Resté seul avec ses satellites au sein de cette vaste cité, réduit à régner non sur des hommes, mais sur des édifices déserts, Ptolémée, par un édit, appelle à lui les étrangers, qui s'y rendent en foule. »

Prenons acte de cet événement, qui se passait vers l'an 146 avant notre ère, et examinons avec soin la liste des souscripteurs dont les noms nous sont fournis par l'inscription de Memphis.

Quand il s'agit de la souscription pour la fondation d'un édifice public, d'un temple par exemple, rien n'empêche de supposer, tout même porte à croire que plusieurs membres d'une même famille se sont réunis pour contribuer à cette dépense commune. Dès lors, dans une liste de souscripteurs où sont indiqués en même temps les noms des pères, il sera permis de rechercher et d'établir certains liens de parenté qui ressortent de la comparaison des noms entre

(1) Liv. XXXVIII, 8, ed. Panck.

eux. C'est ce qui arrive pour la liste donnée par le marbre de Memphis.

A partir du dix-neuvième nom, la première et la seconde colonne présentent une particularité très-remarquable, particularité qui se reproduit avec trop d'insistance pour qu'elle soit l'effet du hasard et qu'elle n'ait pas une signification.

Ainsi, à chaque nom, en passant de la première colonne à la seconde, on lit :

Ἀπολλώνιος Ἀπολλωνίου et Διδότος Ἀπολλωνίου.

Δημήτριος Ἡρακλείδου et Γάιος Δημητρίου.

Νικόλαος Κοσαδάρου et Ἀμμώνιος Νικολάου.

Et ainsi de suite. C'est-à-dire que nous avons comme souscripteurs, dans la première colonne, les noms des pères, et dans la seconde, ceux des fils. Ce qui nous donne trois générations : grand-père, père et fils ou petit-fils.

Pour les noms que nous venons de citer, nous trouvons donc cet ordre généalogique :

Ἀπολλώνιος, Ἀπολλώνιος et Διδότος.

Ἡρακλείδης, Δημήτριος et Γάιος.

Κοσάδαρος, Νικόλαος et Ἀμμώνιος.

Maintenant, si nous remarquons la place occupée par les noms étrangers, en si grand nombre dans notre inscription, nous verrons, à trois exceptions près, qu'ils figurent dans la première colonne comme pères de souscripteurs ayant des noms grecs. Ces derniers, indiqués comme pères dans la seconde colonne, ont aussi des fils portant des noms grecs. En d'autres termes, le grand-père est étranger ; le fils et le petit-fils ont des noms grecs. J'en cite quelques-uns :

Γλαυκίας Αὐφηλοῦ et Ἀντίπατρος Γλαυκίου.

Λυσίμαχος Αὐφηλοῦ et Νικίας Λυσιμάχου.

Ἀρίστων Ἐλμαλαχοῦ et Μέλας Ἀρίστωνος.

Voici les trois exceptions :

Ζαρδαῖος Ἀσάδου et Πτολεμαῖος Ζαρδαίου.

Κοσάδαρος Φασαβαλοῦ et Ἀπολλώνιος Κοσαδάρου.

Ἰέγουθος Ἀβασμασιαμοῦ et Σωτήρ Ἰεγούθου.

Ces trois exceptions nous donnent comme souscripteurs de la première colonne trois noms étrangers ; mais alors ils sont eux-mêmes

fil d'étrangers, et à la seconde colonne ils sont indiqués comme pères de personnages portant des noms grecs.

Avant de mettre en relief les conséquences qui ressortent de ces observations, arrêtons-nous encore un moment sur la disposition matérielle de ces noms. Ceux des dix-huit premiers souscripteurs de la première colonne ont disparu; les noms de leurs pères ont été conservés en partie. Nous trouvons celui-ci :

..... ος Ἀψαλαμοῦ et Μάσυλλος Κοσμαλαχοῦ.

D'après ce que nous venons de voir, Κοσμαλαχός, indiqué comme père dans la seconde colonne, devait figurer comme fils dans la première. Ce qui nous permet de restituer :

Κοσμαλαχ]ός Ἀψαλαμοῦ et Μάσυλλος Κοσμαλαχοῦ.

Citons encore le dix-huitième nom :

..... τος Ἀπολλωνίου et Ἴππαλος Ἀέτου.

C'est-à-dire qu'Ἄετος devait se retrouver comme fils dans la première colonne, et en effet, τος est la fin du nom Ἄετος.

Restituons donc :

Ἄε]τος Ἀπολλωνίου — Ἴππαλος Ἀέτου.

D'où il est permis de supposer, avec beaucoup de vraisemblance, que le système était le même pour tout ce qui manque de la première colonne, laquelle par conséquent peut être restituée entièrement. Deux noms, le treizième et le seizième, n'ont point de correspondants dans la seconde colonne, où l'espace est resté en blanc. Cette circonstance, suivant moi, indiquerait que ces souscripteurs n'avaient point de fils ayant souscrit comme eux. C'est peut-être de la même manière qu'il faut expliquer l'anomalie de la ligne trente-et-unième :

Ἀλέξανδρος Κοσαδάρου et Δημήτριος Δημητρίου.

La première colonne, ainsi restituée, nous donne encore un étranger, fils d'étranger et ayant pour fils un personnage avec un nom grec. C'est le cinquième :

..... νατανοῦ — Ἀπολλόδωρος Κοιράμου,

qui doit être complété ainsi :

Κοίραμος Κοσ]νατατοῦ — Ἀπολλόδωρος Κοιράμου.

Les trois exceptions dont nous parlions plus haut se trouvent ainsi portées à cinq.

Je citerai encore une particularité qui peut donner lieu à une observation importante. La trente-cinquième ligne de la première colonne n'a pas de correspondant exact dans la seconde, où les lignes en cet endroit sont un peu plus serrées, de telle sorte que deux lignes de cette colonne semblent répondre à la trente-cinquième de la première. En voici la disposition :

Ἀπολλόδωρος Κοσθανοῦ — Εὐκλῆς Ἀπολλοδώρου
Ἀρίστιππος Ἀπολλοδώρου.

Les deux noms répétés dans la seconde colonne nous montrent que cette disposition est intentionnelle pour indiquer que Ἀπολλόδωρος, fils d'un étranger, Κοσθανός, était père des deux souscripteurs Εὐκλῆς et Ἀρίστιππος. Le *Stemma genethiacum* de cette famille sera donc :

Κοσθανός
|
Ἀπολλόδωρος
^
Εὐκλῆς Ἀρίστιππος.

De ce que les pères ont souscrit avec les fils, on s'explique pourquoi le même nom figure à la fois dans la colonne des uns et dans celle des autres. Le nom étranger Κοσάδαρος reparait plusieurs fois. Si, comme cela pourrait être, il est partout question du même personnage, on établirait ainsi la généalogie de sa famille, pour laquelle nous aurions quatre générations :

Φασαβαλός
|
Κοσάδαρος
|

| | | | |
Νικίας Νικόλαος Ἀντίπατρος Ἀλέξανδρος Ἀπολλώνιος
| | | |
Ἀμμώνιος Ἀμμώνιος

S'il s'agit partout du même Νικίας, fils de Κοσάδαρος, il serait père de Δημήτριος, d'Ἀμμώνιος et de Νικόστρατος.

On pourrait opérer de même pour obtenir la descendance d'Ἀδελός et d'Ἄσαδος.

Le système qui consiste à faire passer, pour chaque souscripteur, de la première à la seconde colonne, persistait probablement dans la

portion perdue; mais se continuait-il dans la troisième et la quatrième colonne, dont les lignes sont serrées et ne correspondent pas exactement, c'est ce qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible de décider, dans l'état de mutilation où se trouve cette partie de l'inscription. Toutefois, ce qui me porterait à croire que ces colonnes ne rentraient pas dans la même catégorie, c'est que je trouve un personnage nommé Βόρακος, parmi les souscripteurs de la quatrième colonne. La ligne qui correspondrait dans la troisième colonne est Νικόλαος Ἀντιπάτρου. Si nous appliquions ici le système en question, Βόρακος se trouverait être fils de Νικόλαος. Or le nom Βόρακος est évidemment étranger, et le personnage qui le portait ne pouvait pas être fils d'un Grec Νικόλαος.

Dans la troisième colonne, Κοσμαλαχός, père de Διόδοτος, revient plus bas comme souscripteur lui-même et comme fils d'un personnage dont le nom manque, sans aucun doute un étranger.

D'après ce qu'on vient de voir, les noms étrangers figurent en très-grand nombre dans l'inscription de Memphis. Si, comme je le crois, nous devons rattacher la présence de ces étrangers à l'événement historique que nous avons raconté plus haut d'après Justin, nous aurons un calcul à faire. Il faudra supputer un nombre d'années suffisant pour que ces étrangers, appelés en Egypte en 146 par Ptolémée Evergète II, aient eu le temps de s'établir, de se marier, d'avoir des enfants et même des petits-enfants. Il n'est pas nécessaire, du reste, que ces derniers aient déjà atteint l'âge d'homme pour qu'ils figurent sur la liste comme souscripteurs, les pères ayant pu souscrire pour leurs fils. Quoi qu'il en soit, il faut bien supposer un espace de temps d'une quarantaine d'années environ, ce qui nous conduirait vers la fin du second siècle avant notre ère, époque qui concorde avec les observations paléographiques que nous avons faites plus haut.

On pourrait faire d'autres remarques du même genre sur les noms grecs, en les soumettant à une étude comparative. Mais cette étude demanderait la plus grande circonspection, parce que les mêmes noms reviennent trop souvent. Autrement, on risquerait de confondre en un seul individu plusieurs personnages portant le même nom.

Au moyen de certaines règles connues cependant, on pourrait, au point de vue de la filiation, avancer quelques conjectures fondées sur la probabilité.

On sait, par exemple, que dans les familles composées de plusieurs enfants mâles, l'un d'eux portait le nom de leur père. L'aîné seul s'appelait toujours comme le grand-père. Cet usage est très-ancien.

Dans le *Timée* de Platon, Critias, en parlant de son grand-père, raconte un entretien que ce dernier, nommé aussi Critias, avait eu avec Solon au sujet de la fameuse Atlantide.

Dans notre liste de souscripteurs, on remarque deux fois Apollonius, fils d'Apollonius, et deux fois Démétrius, fils de Démétrius. Il est évident qu'il y avait au moins deux personnages différents de chacun de ces noms; comment se reconnaître alors parmi tous ceux qui sont appelés ainsi et les répartir en familles avec la moindre certitude? En effet, indépendamment de ces deux mentions, Apollonius et Démétrius reviendront cinq fois dans la colonne des pères, et le premier quatre fois, et le second trois fois dans celle des fils. J'en dirai autant des autres personnages nommés Alexandre, Antipater, Apollodore, Lysimaque, Nicolas, Zénon, etc.

La règle citée plus haut pourrait trouver ici son application. Ainsi Philon, fils de Philon, permet de supposer que ce dernier avait plusieurs enfants mâles qui figuraient peut-être dans les parties perdues de la liste. De même Artémidore, fils d'Artémidore; le père fut aussi au nombre des souscripteurs. Apollophane, fils d'Apollophane; Zénon, fils de Zénon, et Nicomaque, fils de Nicomaque.

La comparaison me donne Héraclide, fils d'Apollonius et père de Démétrius. Et encore hésiterais-je à accepter cette filiation, parce que, dans ce cas, le fils se trouverait, comme souscripteur, placé avant le père; ce qui ne me semble pas régulier. Peut-être alors y avait-il deux Héraclides. Je serais moins hésitant pour Pitholaus, fils d'Alexandre et père d'Apion et d'un autre dont le nom manque; pour Ariston, fils d'Elmalachus et père de Mélas.

Lorsque le nom du père ne figure point parmi les souscripteurs, il est permis de supposer qu'il était mort à l'époque où le τὸ κοινὸν τῶν κτιστῶν s'est formé. Ainsi Nicias, père de Démétrius, d'Ammonius et de Nicostrate; Andronic, père d'Apollonius et de Tlépolème; Zénodore, père de deux fils dont les noms manquent. On comprend que cette dernière observation pourrait être modifiée si nous possédions les parties perdues de l'inscription de Memphis.

Je ne pousserai pas plus loin cette étude comparative; les détails dans lesquels je viens d'entrer à ce sujet montrent tout le parti que l'on peut tirer des listes de souscriptions à des travaux publics, listes qui nous ont été conservées par un certain nombre de monuments épigraphiques.

J'arrive maintenant à l'explication du préambule de l'inscription elle-même. Nous avons dit plus haut qu'il n'en reste que quatre lignes incomplètes. Je laisse provisoirement de côté la première,

dans laquelle on ne lit plus aujourd'hui que les lettres ΠΟΔΙΟ. La seconde ne contient que les restes du mot *ἑβδομήκοντα*, suivi d'un fragment de lettre qui est évidemment un Ω. Je pense que ce mot *ἑβδομήκοντα* doit s'appliquer à la liste que l'on trouve plus loin, et qu'il indique le nombre des souscripteurs à la construction du monument dont il est question ici. La partie conservée des deux premières colonnes contient environ pour chacune quarante noms, suivis des noms des pères. Il est juste de supposer que les deux autres en contenaient à peu près autant; ce qui ferait en tout cent soixante noms. Le nombre de soixante et dix ne peut donc plus convenir, et il faut ajouter évidemment avant *ἑβδομήκοντα* les mots *ἑκατὸν καί*. Je ferai observer en outre que nous n'avons plus la fin des colonnes, par conséquent tous les noms qui y figuraient. Peut-on en estimer à peu près le nombre? Essayons.

Y avait-il une cinquième colonne? Je ne le pense pas. Les restes de la quatrième, en la supposant complète avec les noms des pères, nous donnent déjà une très-grande largeur. Si maintenant nous admettons cent soixante et dix souscripteurs, nous ne devons, pour obtenir ce nombre, qu'ajouter deux ou trois lignes au bas des colonnes telles que nous les possédons. Mais alors nous avons une hauteur insuffisante, c'est-à-dire que la stèle ne présente plus des proportions convenables et rappelant les dimensions calculées des monuments du même genre. Je serais donc porté à croire qu'au lieu d'*ἑκατὸν καί*, il faudrait suppléer avant *ἑβδομήκοντα* le mot qui signifie deux cents, *διακόσιοι καί*. En d'autres termes, je pense que dans l'origine les colonnes étaient plus longues environ de vingt-six lignes, ce qui ferait rentrer dans des proportions normales la hauteur de la stèle comparée à sa largeur.

La ligne suivante devait indiquer le genre de monument qui avait été élevé aux frais des deux cent soixante et dix souscripteurs. On y lit encore ΟΑΛΩΝΟΣΚΑΙΔΙΟΣΚΑ, c'est-à-dire, en suppléant, Ἄπ' Ἀλλωνος καὶ Διὸς καὶ τῶν συννάων θεῶν, « d'Apollon et de Jupiter et des divinités honorées dans le même temple. » Il s'agit là probablement d'un monument élevé à ces différents dieux. Dans ce cas, il faut suppléer τὸν ναὸν οὐ τὸ τέμενος.

La quatrième ligne commence ainsi : ΕΛΘΞΕΤΩΙΚΟΙΝΩΙΤΩΝΚΤΙΣΤΩΝ, Ἐδόξε τῷ κοινῷ τῶν κτιστῶν, « il a plu à la communauté des fondateurs, etc. » Nous reviendrons plus loin sur cette phrase à compléter.

Ainsi, en admettant que j'aie bien saisi le sens général de ce préambule, il s'agirait d'un temple élevé par deux cent soixante-dix

souscripteurs à Apollon, à Jupiter et aux divinités honorées dans le même temple. Nous aurions immédiatement au-dessous du préambule les noms de ces souscripteurs, avec ceux de leurs pères.

Avant d'examiner ce préambule et d'en essayer la restitution, nous devons nous poser une question (1). Le nom d'Apollon (Ἀπόλλωνος) n'était-il pas précédé de celui d'une autre divinité? Rappelons-nous d'abord que nous sommes à Memphis, et cherchons quels sont les dieux qui y étaient adorés plus particulièrement.

« La division de l'Égypte en nomes ou provinces, dit M. Mariette (2), a pour base sa division antérieure en districts religieux. Chaque nome reconnaissait en effet un dieu qui n'était pas le protecteur des nomes voisins, tandis que chaque ville accueillait à son tour une divinité à laquelle elle rendait plus particulièrement ses hommages. C'est ainsi qu'Osiris est, dès la plus haute antiquité, le dieu local d'Abydos. Osiris dut pourtant à son caractère propre de ne pas rester cantonné dans le district qui, à une époque inconnue, lui avait été assigné. « Tous les Égyptiens, dit Hérodote, n'adorent pas les mêmes dieux; ils ne rendent tous le même culte qu'à Osiris et à Isis. » Ce passage est à remarquer pour sa netteté. Thèbes, Memphis, Éléphantine, reconnaîtront séparément Ammon, Phtah, Cnouthis pour les représentants de l'être invisible, et de nomes en nomes les dieux égyptiens se succéderont dans une perpétuelle révolution; mais Osiris, protecteur, sera, de la Méditerranée aux cataractes, le dieu de tous les Égyptiens. »

Le dieu Phtah était en effet particulièrement honoré à Memphis. Il y avait un temple célèbre dont parlent Hérodote et Strabon, et le musée de Boulaq est plein de statuettes trouvées dans cette localité, et qui sont ordinairement désignées sous le nom de Phtah-Patèque. Ce nom vient de ce qu'Hérodote compare Phtah embryon à la fois à un pygmée et à certaines figures nommées *patèques*, que l'on mettait à la proue des vaisseaux phéniciens.

Les Grecs ont assimilé ce dieu à leur Vulcain (Ἡφαιστος). Il est donc naturel de penser qu'Ἡφαιστος figurait aussi dans l'inscription de Memphis, et même en première ligne, comme dans le préambule de celle de Rosette. Les trois divinités grecques Ἡφαιστος, Ἥλιος et Ζεὺς s'y trouvent en effet mentionnées dans le même ordre qu'ici. Voici ce préambule d'après la traduction de Letronne : « Sous le ré-

(1) Cette question très-importante et qui m'a conduit à un résultat probable, m'avait été adressée par mon confrère et ami M. de Rougé.

(2) *Notices des principaux monuments*, etc., p. 103.

gne du Jeune et successeur immédiat de son père ; maître des couronnes, couvert de gloire, qui a établi l'ordre en Égypte, pieux envers les dieux, supérieur à ses adversaires, ayant amélioré la vie des hommes, maître des triacontaétérides, comme Héphaëstos le grand (ὁ Ἡφαίστος ὁ μέγας) ; roi comme le Soleil (Ἡλιος) ; grand roi des régions supérieures et inférieures, né des dieux Philopators, éprouvé par Héphaëstos, à qui le Soleil a donné la victoire ; image vivante de Zeus (Ζεύς) ; fils d'Hélios, Ptolémée V, etc. »

Nous sommes ainsi amenés à conclure qu'Héphaëstos devait figurer aussi dans notre inscription, à côté d'Apollon et de Jupiter, et qu'il formait une triade avec ces deux divinités. Nous suppléerons donc Ἡφαίστου avant Ἀπόλλωνος.

Revenons au préambule en question. Le commencement et la fin des lignes manquent. Il est impossible par conséquent d'en estimer la longueur. Lors même que nous chercherions à l'établir d'après la largeur présumable des quatre colonnes de noms contenant la liste des souscripteurs, nous arriverions à un résultat très-incertain, parce que souvent les lignes d'une dédicace de temple étaient d'une étendue inégale (1). Les restitutions que nous aurons à chercher devront donc combler les lacunes d'une manière probable, au point de vue du sens de l'inscription, sans que nous soyons obligés de calculer le nombre des lettres qui peuvent manquer.

Ce préambule était certainement plus considérable dans l'origine. Il commençait probablement par la formule ordinaire Ὑπὲρ βασιλέως, suivie du nom et des qualités du Ptolémée régnant. Venait ensuite la mention du personnage sous la surveillance ou sous la direction duquel le monument avait été construit. Ceci nous amène à parler de la première ligne dont il ne reste plus que les lettres ΠΟΔΙΟ. Ces lettres prêtent à plusieurs combinaisons. Je ne citerai que celles qui méritent d'être examinées. On pourrait d'abord y voir les restes des mots ἀπὸ Διοσπόλειως τῆς μεγάλης, indiquant la patrie du personnage en question, formule que l'on rencontre souvent dans les inscriptions et dans les papyrus. Ainsi dans ces derniers, p. 215 : Ἀπολλωνίου τοῦ ἀπὸ Διοσπόλειως τῆς μεγάλης. Voyez aussi le recueil des *Inscriptions* de Letronne, t. I, p. 99 et 121.

Une autre combinaison se présente, qui me paraît être la véritable. Une souscription pour la construction d'un monument public, d'un temple par exemple, suppose un personnage chargé de recueillir et

(1) Voy. entre autres, dans Letronne (*Inscr.* t. I, p. 80), l'inscription du propylon de Tentyra.

de recevoir les fonds destinés à cet usage. Dans l'administration égyptienne, on connaît précisément un fonctionnaire appelé ὑποδιοικητής, et qui répond parfaitement à ce rôle. Les lettres ΠΟΔΙΟ sont probablement les restes du mot ὑποδιοικητοῦ (1).

L'hypodiecète, c'est-à-dire sous-intendant des finances ou des paiements, était un fonctionnaire d'un rang élevé. Le diecète (2) correspondait au ταμίης des Athéniens; dans les États monarchiques, c'était un ministre préposé au trésor et aux paiements assignés sur ce dernier, différant par conséquent du receveur ὁ ἐπὶ τῶν προσόδων, et du trapézite fermier de certains droits. Les papyrus grecs mentionnent deux personnages ayant exercé les fonctions d'hypodiecète sous le règne de Philométor; ils se nomment Dorion et Sarapion. Plus tard ce dernier nom devient très-commun. Après le mot ὑποδιοικητοῦ venait une phrase indiquant le nombre des souscripteurs, dont ἐβδομήκοντα est la fin. Nous avons expliqué plus haut par quelles raisons nous avons été amenés à porter ce nombre à deux cent soixante et dix, c'est-à-dire à suppléer διακόσιοι καὶ devant ἐβδομήκοντα. Voici maintenant comment je comblerais la lacune pour amener ces mots. Je suppléerais οἱ ἀπὸ τῆς μητροπόλεως καὶ τοῦ νομοῦ διακόσιοι καὶ ἐβδομήκοντα. C'est dans les ruines de Memphis que notre marbre a été trouvé. Il est donc probable que ce sont certains habitants du pays, sinon de la ville seule, qui se sont réunis pour faire la souscription, et que cette mention devait se trouver dans la partie perdue de la première ligne. C'est là une formule usitée en pareil cas. Voyez entre autres les deux inscriptions découvertes à Denderah et publiées dans le recueil de Letronne (*Inscrip.*, t. I, p. 81 et 90).

La lettre qui suit le mot ἐβδομήκοντα est évidemment un Ω, comme il est facile de le voir sur l'estampage. La restitution qui se présente naturellement est ἠκοδόμησαν, gouvernant l'un des deux mots τὸν ναὸν ou τὸ τέμενος. On pourrait donc suppléer ἠκοδόμησαν τὸν ναὸν Ἡφαίστου, Ἀπόλλωνος καὶ Διός. Mais il est une autre restitution qui me semble mieux adaptée à la circonstance, et qui a de plus l'avantage de permettre d'expliquer et de compléter la quatrième ligne dont nous parlerons bientôt. Je proposerais ὧν τὰ ὀνόματα ὑπόκειται, ἔκτισαν τὸν ναὸν, etc.

Cette formule ὧν τὰ ὀνόματα ὑπόκειται se retrouve précisément dans une autre inscription (3), trouvée également en Égypte, dans l'île de

(1) C'est aussi l'opinion de mon ami M. Egger.

(2) Voy. Reuvens, p. 62 de ses Lettres à M. Letronne.

(3) Letr., *Inscr.*, t. I, 389. *Corp.*, n° 4693. Dans le Recueil de Le Bas, t. III, n° 2 : τὰ ὀνόματα τῶν ὑπεσχημένων. La liste manque. Voy. aussi le n° 11.

Dionysos, près des Cataractes. Il s'agit d'une confrérie ou association composée de fonctionnaires publics, employés près de la Cataracte, sous le règne d'Évergète II, et qui firent entre eux une souscription pour fournir aux dépenses de sacrifices en l'honneur de plusieurs divinités, sous l'invocation et pour le salut de ce prince. Immédiatement après le préambule on trouve, comme dans l'inscription de Memphis, tous les noms des souscripteurs, avec les noms de leurs pères.

Je supplée ensuite ἔκτισαν, indiqué par κτιστῶν de la quatrième ligne. Le mot κτιστής est presque toujours employé dans le sens de fondateur de ville, soit dans les inscriptions, soit sur les médailles. Quant à la formule τὸ κοινὸν τῶν κτιστῶν, je n'en connais point d'exemple. Le monument pour la construction duquel tant de personnages ont souscrit, deux cent soixante et dix, ne pouvait être qu'un monument considérable. Aussi doit-on, sans hésiter, suppléer τὸν ναὸν οὐ τὸ τέμενος, pour amener les génitifs Ἡφαίστου, Ἀπόλλωνος καὶ Διὸς, qui ne doivent pas arrêter, bien que le datif soit plus usité en pareil cas. Les exemples ne manquent pas pour justifier cette construction. Indépendamment du passage d'Homère (*Od.* Z, 10) καὶ νηὸς ποίησε θεῶν, on peut en citer d'autres qui sont fournies par l'épigraphie. Dans le n° 3148 du *Corpus* : Σμάρραδος πρύτανις ναὸν Τύχης κατασκεύασεν ἐν τῷ Φωνεικῶνι. Et surtout le n° 4559 : Ἄμερος Μαθείου καὶ Ὀναινος ἀδελφὸς ἐποίησαν τὸν βωμὸν θεοῦ Διὸς ἐκ τῶν ἰδίων.

Le scholiaste de Théocrite (XVII, 121) nous a conservé un passage d'un ouvrage intéressant de l'historien Lycus, Περὶ Νέστορος. Ce dernier dit, en parlant de Ptolémée Philadelphie : Ὁκοδόμησε δὲ καὶ τῶν γονέων ἀμφοτέρων παμμεγέθη ναὸν καὶ ταῖς ἀδελφαῖς Ἀρσινόῃ καὶ Φιλωτέρῃ. « *Ædificavit utrique parenti templum permagnum et sororibus Arsinoæ et Philoteræ.* » Ce génitif τῶν γονέων ἀμφοτέρων, suivi du datif καὶ ταῖς ἀδελφαῖς, présente dans la phrase une construction très-irrégulière. Aussi Letronne (*Inscrip. égypt.*, t. I, p. 181), qui s'est occupé assez longuement de cette scholie, a-t-il cru devoir corriger τοῖν γονέων ἀμφοτέρων, correction qui me semble devoir être adoptée. M. Muller n'a sans doute pas connu la note de Letronne, car il reproduit le premier texte avec le génitif.

La ligne s'arrête avec le mot ΚΑΙ après ΔΙΟΣ. Il faut lire très-probablement et compléter καὶ τῶν συννάων θεῶν, et des dieux parèdres, c'est-à-dire adorés dans le même temple.

« Pour bien entendre cette formule, dit Letronne (*Inscrip.* I, p. 18), il faut se souvenir que les temples de l'Égypte étaient ordinairement consacrés à une divinité *principale*, que j'appellerai *éponyme* (telle qu'I-

sis, Sérapis, Osiris, le Soleil, Hermès, etc.), qui donnait son nom à l'*hierion* tout entier. Mais, après cette divinité, on en honorait d'autres dans ces temples; ce sont celles-là que, dans nos inscriptions dédicatoires, on désigne, sans les nommer, par les mots *καὶ τοῖς συννάοις θεοῖς*, tandis que la divinité éponyme est toujours désignée par son nom; c'est celle que l'inscription de Rosette appelle *ὁ κυριώτατος θεός*, la divinité qui donnait son nom au temple, par opposition à celles dont le culte était subordonné au sien, du moins *dans ce temple*; parce qu'à raison de la diversité des cultes locaux en Égypte, le dieu qui était *éponyme* dans un temple ne l'était pas dans un autre. Et, par exemple, *Hermès*, adoré comme *κυριώτατος θεός* à *Hermopolis*, pouvait n'être que *σύνναος* à *Diospolis* ou ailleurs. Dans les temples d'Isis, cette déesse était en première ligne; puis venaient Osiris, Orus ou bien Aroéris; dans ceux d'Aroéris, au contraire, cette divinité était la première, Osiris et Isis n'étaient que ses *parèdres*: c'est ce que prouve l'examen des sculptures dans différents temples de l'Égypte. »

Lorsque l'édifice était dédié à trois divinités principales, *κυριώτατοι θεοὶ*, ou *éponymes*, la dédicace portait le nom de toutes les trois, comme ici *Ἡφαίστου, Ἀπόλλωνος καὶ Διός*, ou comme dans le n° 4839 du *Corpus*: *Τῷ Σαράπιδι, καὶ τῇ Ἴσιδι, καὶ τῷ Ἀπόλλωνι*. Chacune de ces divinités n'était pas adorée seule dans la partie du temple qui lui était réservée; il y avait des *σύνναοι θεοὶ*, et en effet, sur quelques-uns des bas-reliefs que l'on remarque dans certains temples d'Égypte, on voit plusieurs divinités figurer auprès de celle qui occupe le trône (1).

Nous avons vu précédemment que Phtah ou *Ἡφαίστος* était particulièrement adoré à Memphis. Il est donc naturel que ce dieu soit placé en premier dans notre inscription. Mais de ce qu'Apollon est nommé avant Jupiter, il n'y a pas lieu de s'étonner, et ce n'est pas la première fois qu'un pareil fait se présente.

Ici Apollon est l'équivalent grec du nom égyptien *Aroéris*, et on sait, d'après un témoignage de Plutarque (2), qu'Aroéris ou *Aruéris*, né d'Isis et d'Osiris, qui eurent commerce ensemble dans le ventre de leur mère, était nommé *Horus l'aîné* par les Égyptiens, et *Apollon* par les Grecs. Cette synonymie égyptienne et grecque se retrouve précisément dans la dédicace d'une chapelle intérieure du grand temple d'Ombos, décorée sous le règne de Philométor. On y lit: *Ἀροήρει θεῷ μεγάλῳ, Ἀπόλλωνι, καὶ τοῖς συννάοις θεοῖς*, « à Aroéris, dieu

(1) Voy. Letronne., *Inscr.*, I, p. 43.

(2) *De Isid. et Osir.*, p. 356, iuit.

grand, Apollon, et aux divinités adorées dans le même temple. » Ἄπολλωνι ici est une simple apposition, au lieu de τῷ καὶ Ἄπολλωνι, qui est l'expression ordinaire. « Les Grecs, auteurs de la dédicace, dit Letronne (1), ont voulu faire entendre qu'ils n'honoraient si fort Aroëris, que parce qu'ils le regardaient comme le même dieu que leur Apollon. On remarquera que l'expression de cette synonymie, dans les exemples connus, vient toujours des Grecs (2). » Dans la dédicace du propylon d'Apollonopolis Parva, appartenant au règne de Soter II et de sa mère Cléopâtre on lit : Ἀρωήρει θεῷ μεγίστῳ καὶ τοῖς συννάοις θεοῖς. Ici la synonymie grecque n'accompagne pas le nom égyptien, comme dans l'inscription d'Ombos, parce que le nom d'Aroëris était déjà traduit en grec dans celui de la ville d'Apollon (Apollonopolis) (3).

On sait que les Grecs ont remplacé le Sérapis des Égyptiens par leur Jupiter. Cette synonymie, si commune dans les monuments latins et grecs à partir du règne d'Adrien, est fort rare auparavant.

Une inscription, trouvée par M. Landron à Nymphi, à six heures de Smyrne, et restituée par M. Waddington (4), offre la même prédominance d'Apollon sur Jupiter, qui y est appelé Sérapis. On y lit : Ἄπολλων[ος] καὶ Σε[ράπιδος] Σεβαστῶν εἰ[ργ]ά[σατο] τὸ [βα]λανεῖον, etc. Remarquons en passant la construction avec le génitif, au lieu du datif, construction dont nous avons parlé précédemment.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cette circonstance qu'Apollon est placé dans l'inscription avant Jupiter; chaque divinité avait un culte prédominant dans telle ou telle localité, et surtout dans tel ou tel temple. Sur un autel trouvé à Alexandrie, et qui figure aujourd'hui dans le musée du Louvre, on lit : Ἄπολλωνι καὶ Κόρη, Ἄπολλώνιος καὶ Ἀπολλόδωρος, εὐχῆν. « A Apollon et Proserpine, Apollonius et Apollodore, en accomplissement d'un vœu. » Il y a peut-être là un rapprochement à faire entre les noms de ces deux personnages et la divinité à laquelle ils adressaient leur hommage. Cette idée pourrait peut-être trouver une application dans l'étude des noms de notre inscription, comparés avec ceux des divinités auxquelles le temple a été dédié.

Du reste, je crois qu'on aurait tort d'attacher une trop grande im-

(1) *Inscr.*, I, p. 44.

(2) Dans une autre inscription, *Letr.*, t. I, p. 38 : θεῷ μεγίστῳ Ἐρμῇ τῷ καὶ Πασινούφιτι καὶ τοῖς συννάοις θεοῖς, et p. 206. Voy. encore différentes synonymies égyptiennes et grecques, *Letr.*, I, p. 390.

(3) *Letr.*, *Inscr.*, I, p. 50.

(4) *Inscr.* de Le Bas, t. III, p. 17.

portance à la place que, par rapport les uns aux autres, les noms des divinités occupaient dans les dédicaces des monuments, et d'en conclure une prédominance de l'une de ces divinités sur l'autre. Cet ordre tenait à des circonstances particulières. C'est ainsi que dans une autre inscription trouvée à Seuskis, aux mines d'émeraudes, Apollon se trouve placé en troisième : τῷ [Σαράπιδι] καὶ τῇ Ἰσιδι καὶ τῷ Απόλλωνι καὶ [τοῖς συν]νάοις θεοῖς, etc.

On a lieu de s'étonner que Strabon, qui visitait l'Égypte peu de temps après la construction du temple dont nous nous occupons, ne dise rien de ce temple. Il est vrai que de son temps déjà les monuments de Memphis étaient ruinés, et que depuis longtemps les matériaux étaient transportés à Alexandrie, où ils servaient d'embellissements.

« Memphis, dit-il (1), résidence des anciens rois égyptiens, est peu éloignée. Elle renferme des temples, entre autres celui d'Apis, qui est le même qu'Osiris : c'est là qu'on nourrit dans un *sécos* le bœuf Apis, qui passe pour un dieu.....

« Près du temple d'Apis est celui de Vulcain, édifice magnifique dont la construction a dû coûter beaucoup, soit à cause de la grandeur du *naos*, soit pour tout ce qui s'y trouve.... Il y a aussi à Memphis un temple de Vénus, regardée comme une divinité grecque; d'autres disent que ce temple est consacré à la Lune.

« On trouve de plus un temple de Sérapis, dans un endroit tellement sablonneux, que les vents y amoncellent des amas de sable, sous lesquels nous vîmes les sphinx enterrés les uns à moitié, les autres jusqu'à la tête : d'où l'on peut conjecturer que la route vers ce temple ne serait pas sans danger, si l'on était surpris par un coup de vent.

« La ville de Memphis tient le premier rang après Alexandrie ; elle est grande, bien peuplée, comme celle-ci, d'habitants de différentes nations. Des lacs s'étendent en avant de la ville et des palais royaux, maintenant en ruine et déserts. Bâties sur une hauteur, ils se prolongent jusqu'à la partie basse de la ville : au pied de cette hauteur on voit un bois et un lac. »

Nous voici arrivés à la quatrième ligne du préambule ; elle est un peu plus courte que les précédentes, mais rien ne manque au commencement. Une lacune à la fin. En calculant la dimension probable, il en reste à peu près la moitié. La liste des noms qui commence immédiatement au-dessous, exige que le sens soit complet à la fin de la ligne en question. Les premiers mots sont Ἐδοξε τῷ κοινῷ τῶν Κτι-

(1) Lib. XVII, p. 807.

στῶν..... Le mot ἔδοξε, à moins qu'il ne se trouve tout à fait à la fin d'une inscription, et dans ce cas il signifie « approuvé, » *placuit*, ce mot annonce ordinairement une longue formule, des considérants. Ainsi, « il a plu au peuple et au sénat ; un tel a dit : puisque, etc. » Nous ne pouvons donc penser à une formule de ce genre. D'un autre côté, comme il était d'usage de placer les stèles dédicatoires (1) dans les temples, il est probable que la communauté des souscripteurs, τὸ κοινὸν τῶν κτιστῶν, avaient décidé que celle-ci, sur laquelle leurs noms avaient été inscrits, ὄν τὰ ὀνόματα ὑπόκειται, serait déposée dans le monument qu'ils avaient élevé. Je proposerai donc de compléter la ligne et la phrase par les mots : ἐν τῷ ναῷ στήσαι τὴν στήλην, « de placer cette stèle dans le temple. » Après le mot κτιστῶν, on distingue une barre verticale, peut-être même un E, ce qui justifierait ma conjecture ἐν τῷ ναῷ.

En résumé, voici comment je restituerais le préambule entier :

Ἵπὲρ βασιλέως Πτολεμαίου.....

ἐπὶ..... ἐ]ποδιο[ικητοῦ, οἱ ἀπὸ τῆς μητροπόλεως
καὶ τοῦ νομοῦ διακόσιοι καὶ ἐ]βδομήκοντα, ὄν τὰ ὀνόματα ὑπόκειται
ἔκτισαν τὸν ναὸν Ἡφαίστου, Ἄ]πόλλωνος καὶ Διὸς καὶ [τῶν συννάων θεῶν.
Ἐδοξε τῷ κοινῷ τῶν κτιστῶν [ἐν τῷ ναῷ στήσαι τὴν στήλην.

« Pour la conservation du roi Ptolémée..... un tel, et hypodécète, les habitants de la métropole et du nome, au nombre de deux cent soixante-dix, et dont les noms sont placés ci-dessous, ont élevé ce temple à Héphaëstus, à Apollon, à Jupiter et aux divinités adorées dans le même temple.

« Il a été décidé par la communauté des souscripteurs que cette stèle serait placée dans le temple. »

Revenons sur la liste des souscripteurs, dont nous nous sommes déjà occupés précédemment.

On sait qu'il était en usage chez les Grecs d'inscrire sur des stèles les noms de ceux qui avaient contribué aux dépenses occasionnées par des travaux publics. Ce genre de service est très-souvent mentionné dans les inscriptions sous le terme d'ἐπιδόσεις. Les souscriptions se faisaient comme de nos jours, sous deux formes; chacun

(1) Une inscription, pareille au préambule de la stèle, devait être placée sur la façade de l'édifice. C'est ainsi que la plaque d'or de Canope nous a conservé l'inscription qui n'était que la répétition de celle qu'on avait dû mettre sur la frise ou sur le listel de la corniche du temple. Voy. Letr., *Inscr.*, t. I, p. 6 et 7.

payait la même somme, ou bien cette somme variait suivant les moyens ou la générosité de chaque souscripteur. Ce dernier cas est très-rare; on peut cependant en citer des exemples. Voyez entre autres les inscriptions n° 3143, n° 3149 du *Corpus*, dans lesquelles est indiqué le nombre des statères d'or payé par chaque citoyen pour différents travaux exécutés à Smyrne.

L'absence d'indication du même genre dans le monument de Memphis semblerait prouver qu'une somme uniforme avait été payée par tous les souscripteurs.

Leurs noms, y compris ceux des pères, apparaissent sur le marbre au nombre d'environ deux cents. Ils sont séparés, ce qui permet de distinguer où finit celui du fils et où commence celui du père. La séparation est plus ou moins grande, suivant la longueur des noms. Presque tous sont grecs, à l'exception d'un petit nombre qui sont sémitiques. Un seul est romain, c'est ΓΑΙΟΣ, dont nous avons parlé précédemment. Il n'y en a pas un seul égyptien.

Tous les noms grecs peuvent être rangés en deux catégories : ceux qui d'ailleurs sont connus, tels que Ἀγάθων, Ἀνδρόνικος, Ἀπολλοφάνης, etc., et ceux qui étaient déjà mentionnés dans les papyrus et les inscriptions d'Égypte. Tels sont : Ἄετος (*Corp.*, n° 4698), Ἀθηναίων (*Corp.*, n° 4833 b), Ἀλέξανδρος (*Papyr. Letr.*, p. 141), Ἀμμώνιος (*Papyr. passim*), Ἀπίων (1), Ἀπολλόδωρος (*Corp.*, n° 4682 b), Ἀριστομένης (*Devill.*, p. 88, Ἀριστόμενος), Ἀρίστιων (*Papyr.*, p. 377), Ἀρτεμίδωρος (*Papyr.*, p. 143), Δημήτριος (*Corp.*, n° 4702), Διονύσιος (*Corp.*, n° 4682), etc.

Neuf noms, appartenant à cette dernière catégorie, figurent dans une inscription trouvée, à ce qu'on croit, à Alexandrie ou dans les environs, et qui est conservée aujourd'hui au musée du Louvre. Elle porte le n° 4682 dans le *Corpus*, et a été expliquée par Letronne (*Inscrip.*, t. I, p. 412). Ce sont les noms d'un certain nombre de μέλλακας, sorte d'enfants royaux, de pages élevés dans une école militaire qui devait servir de pépinière pour le corps des officiers du roi. Cette inscription, qui est de l'an 134 avant notre ère, contient aussi les noms des pères. Voici ceux qui se retrouvent dans les deux inscriptions : Ἀντίπατρος, Ἀπολλώνιος, Ἀσκλη[πιάδης], Διονύσιος, Εἰρηναῖος, Ζωΐλος, Νικίας, Νικόλαος, Πτολεμαῖος, Σαραπίων.

Ce rapprochement de noms me porterait à croire que la stèle dite d'Alexandrie, et dont on ignore l'origine, pourrait bien venir de

(1) Écrit quelquefois Ἀπίων. On connaît le célèbre écrivain de ce nom qui avait composé un ouvrage sur les antiquités égyptiennes.

Memphis. Elle me paraît un peu plus ancienne que celle dont je m'occupe en ce moment. Par conséquent, quelques-uns des μέλλακες de l'une pourraient bien être les personnages mentionnés dans l'autre. Seulement rien n'empêche de supposer que plusieurs de ces μέλλακες soient les mêmes que les personnages du même nom qui figurent parmi les pères dans l'inscription de Memphis.

Notre marbre contient aussi quelques noms nouveaux. En me servant du mot « nouveau, » je veux dire que je n'ai rencontré ces noms ni dans le *Thesaurus*, ni dans les dictionnaires onomatologiques que j'ai à ma disposition.

Ἀστράγαλος e trouve deux fois dans notre inscription. Ce nom rentre dans la catégorie de ceux qui viennent des substantifs, tels que Ἀκανθος, Ἄνθος, Δόναξ, Κλείς, etc. Mes inscriptions thasiennes en fournissent du même genre, qu'on chercherait vainement ailleurs. Ce sont : Κρόκος (1), *safran*, ou plutôt Κρόκας; Κύδαρος, sorte de *petite barque*; Νέβρος, *faon*; Πίπος, *oisillon*; Σίφων, *siphon*.

Ζαρδαῖος. Peut être rapproché de Ζάρζας, nom d'un personnage libyen dont il est question dans Polybe. Les manuscrits varient entre Ζάζας, Ζαίζας et Ζάρξας. Notre inscription justifie la leçon Ζάρζας, adoptée par les derniers éditeurs.

Μάσυλλος. Rappelle la nation libyque nommée Μασυλεῖς ou Μασύλλοι, et dont l'orthographe présente tant de variations chez les auteurs anciens.

Χαλαφάνης, paraissant faible. Vient de χαλάω et φαίνομαι, et est composé comme χαλατονέω. L'iotte est introduit dans d'autres, tels que χαλαίπους et χαλαίρπος.

En trouvant Χαλάφαθο[ς] à la quatrième colonne, on sera peut-être tenté de croire que j'ai mal lu, et qu'il faut corriger Χαλαφάνης. Mais l'estampage donne très-exactement ΧΑΛΑΦΑΘΟ, et il faut bien admettre ce dernier, qui rentre dans la catégorie des noms étrangers.

La première ligne de la première colonne ne contient que la fin d'un nom au génitif, ΕΔΝΙΟΣ; c'est celui du père du premier souscripteur. J'en ai formé le nom nouveau Ψέδνις, venant de ψεδνός. On pourrait aussi penser à Κέδνις, également inconnu, mais se rattachant à κεδνός. J'aimerais moins Μακέδνις. Quant à la désinence ις pour des noms propres d'hommes, elle était très-usitée en Égypte. Je citerai entre autres les génitifs Πράτιος (*Corp.*, n° 5146), Λευκάστιος, Ἀγήςσιος, Δάμιος (*Corp.*, n° 5149 a), Δείνιος (*Corp.*, 5153), Σώσιος (*Corp.*, 5154)

(1) J'ai indiqué ce nom dans la *Revue archéologique*, ann. 1869, p. 150.

et Κρίνιος (*Corp.*, 5166). L'onomatologie thasienne en fournit aussi de nombreux exemples.

La neuvième ligne de la même colonne se termine par les lettres ΙΣΤΕΟΥ. J'ai accepté ces lettres comme formant un nom complet, Ἰστέου; mais j'avoue qu'il ne me satisfait pas. Peut-être faut-il lire [Π]ιστέου. Le nom Πιστέος serait nouveau, mais régulier.

Les noms étrangers, ainsi que je l'ai dit précédemment, se trouvent en très-grand nombre dans l'inscription de Memphis. En voici la liste, indépendamment de ceux dont je viens de parler : Ἀβασμασιαμὸς, Ἄσαδος, Ἄψαλαμὸς; Βόρακος, Ἰέγουθος, Κοίραμος, Νεσραῖος, Ῥαγετὸς, Φασαβαλὸς, Ἐλμαλαχὸς qui doit être rapproché de Κοσμαλαχὸς. Ce dernier appartient évidemment à la même famille que Κοσάδαρος, Κοσθανὸς, Κοσγηρὸς et Κοσνατανός. A ce propos, je reviendrai un instant sur l'inscription des μέλλακες que j'ai citée plus haut. Les noms donnés dans la liste de ces jeunes gens sont tous grecs, à l'exception d'un seul, ΚΩΣΑΝΕΛΟΥ, qui paraissait suspect à Letronne. « On pourrait lire, dit-il, avec un faible changement, ΣΩΣΑΓΓΕΛΟΥ, si la leçon était moins distincte. » Puisque la leçon est distincte, je crois qu'il ne faut pas corriger le nom ΚΩΣΑΝΕΛΟΥ, qui doit être lu ΚΟΣΑΝΕΛΟΥ. Il rentrerait dans la même catégorie que les autres cités plus haut. Le radical ΚΟΣ se retrouverait dans tous ces noms, si on tient compte de la confusion fréquente de l'omicron O avec l'oméga Ω. A la même famille appartient encore certainement le ΚΟΣΒΑΡΑΚΟΣ qui figure dans une inscription trouvée à Cyrène par Pacho (1). Ce dernier est de l'époque romaine.

Parmi les souscripteurs mentionnés dans la troisième colonne de notre liste figure un ΡΑΒΒΗΛΟΣ ΑΣΑΔΟΥ, Rhabbelus, fils d'Asadus. Ce nom ΡΑΒΒΗΛΟΣ se retrouve dans une inscription de Syrie publiée par M. Weizstein (n° 157) et ensuite par M. Waddington (*t. III*, n° 2537 g) : Ῥάββηλος Ταυ[ρ]εῖνου ἐτῶν [εἴκ]οσι, » Rhabbelus, fils de Taurinus, âgé de vingt ans. »

Ce nom Ῥαββηλὸς ainsi que Ἄδδηλὸς, Αὔδηλὸς et Αὔφηλὸς de notre inscription, appartiennent à la même famille. Ce sont des noms formés à l'aide du dieu qui, chez les Syriens, s'appelait *El*. « Chez les Phéniciens et les Syriens, dit M. de Vogüé (2), au dire de Sanchoniathon et de Damascius, Ἥλ ou Ἰλος était une divinité spéciale offrant une certaine analogie avec le Kronos des Grecs; chez les Assyriens, Ilou était le nom d'une divinité suprême d'une nature

(1) Voy. le *Corpus*, n° 5149.

(2) *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, t. V, p. 67.

un peu vague, comme Kronos, susceptible pourtant d'une forme déterminée. Enfin, les Araméens ont adopté le culte d'un même dieu; nous en avons la preuve dans les mots composés avec son nom, concurremment avec le nom d'une foule d'autres divinités d'un caractère évidemment païen; les inscriptions de Palmyre nous en ont fourni plusieurs exemples, et, en remontant plus haut dans l'histoire de la Syrie, nous rencontrons au IX^e siècle avant notre ère des rois contemporains s'appelant *Hazaël* et *Ben-Hadad* (III, Reg., 29, 20); *El* se trouve là sur le même rang que *Hadad*, le dieu araméen par excellence, non moins national que *Rimmon*.

« Je citerai encore les nombreuses pierres gravées que j'ai publiées (1), œuvres de Phéniciens ou d'Araméens, et sur lesquelles le nom d'*El* apparaît sans qu'il soit possible de lui attribuer une valeur différente de celle qu'il convient de reconnaître à Baal, à Hadad ou à toute autre divinité spéciale.

« Dans les régions qui nous occupent en ce moment, et à l'époque à laquelle appartiennent nos inscriptions, la notion du dieu *El* n'était pas moins répandue, et les noms composés à l'aide du sien sont très-nombreux; un texte nabatéen nous a donné *Wahabel* (*Donum El*); les inscriptions grecques sont remplies de noms tels que Ἄννηλος, Οὐάβηλος, Πάβηλος, Νατάμελος, Ἐσμάηλος, Τάννηλος. D'après ce que nous venons de dire, il n'est pas nécessaire, pour expliquer l'origine de ces noms, de supposer une influence spéciale des Hébreux sur ces contrées. Tout au plus cette intervention peut-elle être admise dans les provinces centrales et méridionales de l'Arabie, dans lesquelles, ainsi que le remarque M. Weitzstein (*Ausgewählte Inschr.*, p. 361), le nom divin *El* ou *Il* conserve toujours le caractère d'une importation étrangère. Mais dans le Haouran et autour de Bosra, pays soumis à l'action directe de l'aramaïsme, *El* avait droit de cité et sa présence dans l'onomastique locale est un fait tout naturel. »

Quant aux autres noms étrangers, n'ayant plus pour les expliquer le précieux secours de M. de Vogüé, je me contenterai de les signaler à l'attention de MM. les orientalistes (2).

(1) *Mélanges d'archéol. orient.*, p. 112-123.

(2) Mon ami M. Renan s'occupe en ce moment d'un petit travail sur ces noms sémitiques.